

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N° 72

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43*

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCO, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC ; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par Mme CASTEL ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme LAUQUE ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente :
Mme JUZAN

Secrétaire :
M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Brau-Boirie

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES – Société Locale d'Épargne Pays Basque – Rapport d'activité pour l'exercice 2018-2019 du représentant de la Ville.

Depuis 1999, le capital des Caisses d'épargne est ouvert aux collectivités territoriales, aux sociétés d'économie mixte et aux organismes HLM par le biais des sociétés locales d'épargne (SLE). Ces dernières qui constituent des sociétés coopératives n'ont pas d'activité bancaire mais leur objet est de favoriser et d'animer le sociétariat. L'intérêt de cet engagement financier, notamment pour les collectivités, réside dans la participation à la gestion d'un organisme dont une partie du capital est affecté au financement de l'économie locale ou sociale.

Lors de la constitution en 1999 des sociétés locales d'épargne, le territoire d'intervention de l'ex-Caisse d'Epargne des pays de l'Adour avait été découpé en dix secteurs géographiques et la Ville de Bayonne s'était alors portée acquéreur de 1 500 parts sociales de la SLE Bayonne-Anglet, d'une valeur nominale de 20 €.

Cette dernière a depuis vu son territoire d'intervention s'agrandir et est devenue la SLE Pays Basque, dont le capital, à travers 20 246 sociétaires, se situe à 87 M€ à la clôture du dernier exercice au 31 mai 2019.

Dans le cadre du financement de l'économie locale ou sociale, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes s'est engagée au titre des actions suivantes sur le territoire de la SLE Pays Basque :

- le financement de l'association Alliance 64 à Bayonne, association dont l'objet est de répondre à la détresse et à la demande des personnes confrontées à la souffrance physique et morale en fin de vie,
- le microcrédit, à l'appui du dispositif Parcours Confiance, et l'éducation bancaire et budgétaire assurée par Finances et Pédagogie.

Les comptes annuels de la SLE clos au 31 mai 2019 se présentent synthétiquement de la manière suivante :

COMPTE DE RESULTAT :

en K€	2018/2019	2017/2018
Produits financiers	1 345	1 053
Autres produits	0	115
Charges d'exploitation	64	51
Impôts	71	12
Résultat de l'exercice	1 210	1 104

Les produits financiers enregistrent les intérêts reçus de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes au titre de la détention des parts sociales (1 026 M€), et ceux versés en rémunération des dépôts sur les comptes courants d'associés (319 K€).

BILAN :

ACTIF en K€	2018/2019	2017/2018
Actif immobilisé (titres Caisse d'Epargne)	61 427	61 427
Actif circulant	25 565	18 820
TOTAL DE L'ACTIF	86 993	80 247
PASSIF en €		
Capitaux propres	86 993	80 247
Dont capital social	85 769	79 121
Dettes		0
TOTAL DU PASSIF	86 993	80 247

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes n'a pas procédé au cours de l'exercice à une augmentation de capital. Le montant de la participation de la SLE Pays Basque dans le capital de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes s'élève au 31 mai 2019 à 61 427 460 €.

Il est demandé au conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport qui n'appelle pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Dont acte.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne